

AR Prefecture

005-210501078-20241120-85_2024-DE

Reçu le 25/11/2024

Publié le 25/11/2024

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Délibération n°85-2024

COMMUNE DE PUY SAINT ANDRE
DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 NOVEMBRE 2024**

Effectif légal : 11

Nombre

De conseillers en exercice : 09 de présents : 06 de votants : 08 date de convocation : 13/11/2024

L'an deux mil vingt-quatre le vingt novembre à dix-neuf heures trente les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de PUY SAINT ANDRE se sont réunis en mairie, salle du conseil municipal après convocation, sous la Présidence d'Estelle ARNAUD.

Présents : ARNAUD Estelle, PROUVE Alain, CAMUS Michel, SENNERY Pierre,
JALADE Véronique, CHARDRONNET Luc

Absents représentés : POINSONNET Bertrand donne procuration à Estelle ARNAUD
LEROY Pierre donne procuration à Véronique JALADE

Absent non représenté : KOLLER Pascale

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Véronique JALADE est désignée comme secrétaire de séance.

Objet : INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

**COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE PRISES AU TITRE DES DELEGATIONS
CONSENTIES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

Rapporteur : Estelle ARNAUD

Mme le Maire expose qu'elle a pris 6 décisions du Maire depuis le 18 octobre 2024,

Décision 29-2024 : Portant sur la signature d'un devis de travaux de voirie pour la pose d'un piège à eau au Clos du Vas avec l'entreprise CONIL TP pour 3 320€ HT soit 3 984€ TTC.

Décision 30-2024 : Portant sur la signature d'un devis pour la fourniture et pose d'un compteur d'eau potable abonné avec l'entreprise FINE Christian pour un montant de 1 650€ HT soit 1 980€ TTC.

Décision 31-2024 : Portant sur la signature d'une convention de mise à disposition à titre temporaire, précaire et révocable d'une partie d'un placard dans la bibliothèque du Chef Lieu au profit de l'ASA des canaux de Puy Saint André.

Décision 32-2024 Portant sur la signature du devis de la SPL ESHD pour des travaux de réparation de fuites sur le réseau d'eau potable au chef lieu pour 3 750€ HT soit 4 500€ TTC.

Décision 33-2024 Portant sur la signature du devis avec le bureau d'études COHERENCE pour l'étude de renforcement du réseau d'alimentation en eau potable de Puy Chalvin pour 2 300€ HT soit 2 760€ TTC.

AR Prefecture

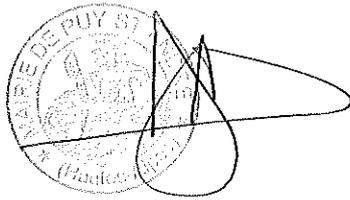
005-210501078-20241120-85_2024-DE

Reçu le 25/11/2024

Publié le 25/11/2024

Décision 34-2024 Portant sur la signature du contrat de location de l'appartement T3 n°101 R+2 ouest au 644, route du Canal au chef lieu, appartement G 05 100 PUY SAINT ANDRE avec Mr HALBARDIER François.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :
Prend acte des décisions exposées par Mme Le Maire.



Mme Le Maire
ARNAUD Estelle

Conseillère Municipale
Véronique JALADE

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits

Pour copie conforme

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le 25 novembre 2024

De la publication sur le site de la Mairie le 25 novembre 2024

Conformément aux articles de R.421.1 à R.421.7 du Code de Justice Administrative, la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, et/ou de sa notification, d'un recours par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Dans le même délai, un recours gracieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse. L'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite

Mairie de Puy Saint André - 644 route du Canal - LE CHEF LIEU - 05100 PUY SAINT ANDRE -
mairie@puysaintandre.fr - 04 92 20 24 26 site : www.puysaintandre.fr